



Compte rendu de la Réunion du vendredi 01 Février 2019

Convocation du 24 janvier 2019

Présents : Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian – Me GUERRERO Jeannine - Mr BARREAU Jean-Guy - Mr STEENBERGEN Nils - Mr BOULET Bernard – FRAÏSSE Francis.

Ordre du jour :

- 1- Informations.
- 2- Engagement des dépenses avant le vote du budget 2019.
- 3- Voirie communale.
- 4- Archivage et rangement.
- 5- Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

1 – INFORMATIONS :

2 – ENGAGEMENT DES DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019:

Début 2019 Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, soit 32618.65€.

Vote : A l'unanimité des participants Monsieur le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement.

3 –VOIRIE COMMUNALE :

Monsieur le Maire donne lecture de lettre adressée par la préfecture demandant de recenser la longueur de voirie classée dans le domaine public accompagnée d'une délibération.

Le tableau du recensement est le suivant :

LIEU	NOM de la Voirie	Longueur en m
Cousses	Chemin de Cousses	200
Brian	Chemin de Brian	250
	Source Brian	100
Lafiguère	Chemin de Lafiguère	300
Pont de Calmel	Chemin du Pont de Calmel	300
	Ancien Chemin	1200
Rieussec	Ancienne route de Saint Pons	1900
	Chemin de la source de Cazelasse	1100
	Impasse Maréchal Ferrant	28.5
	Rue du Mas Haut	54
	Impasse du minervois	30
Carreiras	Carreiras	120
	Rue du lavoir	140
	Rue du facteur	120
	Rue de la rivière	75
	Rue entrée Eglise	10
	Impasse de Fontingou	55
	Rue de la Mairie	45
Lamourlarie	Chemin de Lamourlarie	100
	Chemin de Lamourlarie Basse à Haute	300
Eglise/ Merlac	Chemin de Merlac	2300
Sainte Colombe		49
	TOTAL	8776.5

VOTE : A l'unanimité des membres du conseil la répartition du tableau est adoptée ainsi que la délibération.

4 – ARCHIVAGE ET RANGEMENT:

Monsieur le Maire propose de revoir le rangement des archives qui s'entassent sans classement. Un local dédié à cette intension est déjà pourvu de rayonnages métalliques. Il n'y a plus qu'à faire le choix du mode de classement et du mode de stockage. Une ligne de budget va être ouverte pour l'achat de classeurs, etc... et pour rémunérer un jeune employé choisis pour nous seconder.

Vote : A l'unanimité des participants Monsieur le Maire est autorisé à financer et à programmer le classement des archives.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

Le nettoyage du dessous du pont de Rieussec est nécessaire car il commence à être obstrué par des matériaux provenant du lit de la rivière. Monsieur le Maire va demander un avis au technicien du syndicat Aude-Centre afin de corriger ce problème.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h.

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian